



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## VIDE GRENIER

Dimanche 08 octobre 2023

Espace Kermaria Le Folgoët

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à ..... Dépt : .....

Adresse : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le ...../...../..... par.....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

### Je déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce), ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Nb de mètres Linéaires	..... x4€=	.....€
Limité à <b>1 seul portant (1.20m Max)</b>	..... x3€ =	.....€
Cde de sandwich : 1/3 baguette, jambon, beurre	..... x2€ =	.....€
<b>Total – Chèque</b> (à l'ordre de Nid d'Anges) <b>ou Espèce</b>		.....€

### Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions

Fait à .....

Signature

Le .....

Coupon a renvoyer à l'adresse suivante :

Mme LABASQUE Marie

38, rue Jacques Jullien 29260 LESNEVEN

Téléphone : 06.67.61.53.11

Pour toutes questions, merci de privilégier l'adresse mail : [niddanges@outlook.fr](mailto:niddanges@outlook.fr)

# VIDE GRENIER

## Dimanche 08 OCTOBRE 2023

De 9 H à 17 H

Espace Kermaria Le Folgoët

Organisé par « Nid d'Anges » Association des Assistant(e)s Maternel(le)s Lesneven - Le Folgoët - Kernouës.

Entrée : 1,50 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements et réservation : [niddanges@outlook.fr](mailto:niddanges@outlook.fr)

**Tarif Exposants : 4€ la table de 1 m / 3€ Emplacement du Portant (non fourni)**

**Chèque de réservation obligatoire à l'ordre de Nid d'Anges.**

Le chèque de réservation ne sera encaissé qu'après la manifestation et détruit en cas d'annulation de l'évènement par l'organisateur.

### Règlement du vide-Grenier

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux collectionneurs, aux déballeurs et aux associations régies par la loi 1901.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- Les objets et collections déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité en cas de casse, vol ou autre préjudice, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.
- Les tables sont louées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
- L'association se réserve exclusivement le domaine de la restauration et de la buvette.
- La réservation de mètre(s) linéaire(s) ne sera prise en compte qu'après réception du paiement de la location.
- Les chèques seront déposés en banque 10 jours avant le vide grenier.
- Les priorités d'inscriptions et d'emplacements seront déterminées dans l'ordre de leur arrivée.
- L'exposant s'engage à recevoir le public à 9h et à ne pas remballer avant 17h.
- La vente de produit alimentaire est interdite, telle que confitures, conserves, légumes et fruits .....etc
- L'accueil des exposants aura lieu de 7h à 9h. Passé cette heure, l'organisateur se réserve le droit de réattribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte.
- Arrivée des vendeurs à partir de 7H du matin et ouverture à 9H pour les acheteurs.